

## SEANCE DU 17 MAI 2021

Le 17 mai deux mille vingt et un à 20 h, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 12 mai 2021, se sont réunis à la salle polyvalente, sous la présidence de Elisabeth GUILLERM, Maire.

**Présents** : CAM Fabien, CORAND Marine, EUZEN Mickaël, GALLOUEDEC Patrice, GUIVARCH Denis, LE GALL Michel, LOISEL Florence, MESSENGER Carole, MOIGNE Christelle, RUEFF Laëtitia, THEPAUT Jean-Jacques

**Absents excusés** : Frédéric MELLOUET qui donne pouvoir à Patrice GALLOUEDEC, ABILY Hélène qui donne pouvoir à Elisabeth GUILLERM, Anaïs LAVERGNE.

**Secrétaire de séance** : Patrice GALLOUEDEC

Le compte-rendu de la réunion du 29 mars 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 1- Vote des subventions 2021 **D2021-05-001**

Madame le Maire informe le conseil que l'ensemble des demandes de subventions qui ont été déposées ont été étudiées. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à 14 voix pour, décide du versement des subventions suivantes pour l'année 2021, exception faite pour les subventions suivantes :

- Cantine St Jo : Mickaël EUZEN président de l'association s'abstient
- Association des 7 Calvaires : Elisabeth GUILLERM et Jean-Jacques THEPAUT, membres de l'association ne présentent pas cette demande de subvention et ne sont pas présents en salle de conseil pour cette présentation et pour le vote de cette subvention.

<b>Associations</b>	<b>Subvention accordée</b>
Enclos en musique	250
Donneurs de sang	30
Croix rouge	50
Anciens combattants	250
AS Domicile	100
Prévention routière	20
Société de chasse	250
SPREV	1400
ABVE (association pour les agriculteurs du bassin versant de l'Elorn)	20
FNATH (association des accidentés de la vie)	20
Association 7 Calvaires	11500
Orgues en Finistère	40
ART	50
Cantine St Jo	7000
APEL St Jo	2700 (125 élèves * 21,50€)

CAL	34.500 (déjà votée par délibération du 27/02/2019) convention 2019/2021)  +2100 (animateur foot – 3H de présence le mercredi)
Présence écoute	50
Banque alimentaire	50
Vie libre	50
Secours catholique	65
Restos du cœur	65
Amicale de l'enclos	390
Nids de frelons asiatiques	300 (30€ * 10 nids)
Amis de Lannouchen	50
Secours populaire	65
Guim'Anim	1200
US Pont Meur	1000

## 2- Convention médiathèque CCPL D2021-05-002

Madame le Maire indique que la présente délibération vise à proposer la signature d'une convention entre les communes et la CCPL encadrant le fonctionnement du réseau des médiathèques du Pays de Landivisiau. Les médiathèques de nos communes sont de véritables services de proximité. La mise en réseau des médiathèques vise à favoriser l'élargissement des publics en fédérant l'ensemble des dynamiques et en s'ouvrant à de nouvelles perspectives.

Dans l'objectif de mettre en œuvre le réseau des médiathèques, les communes et la Communauté de communes se sont rapprochées pour convenir des modalités (matériel, logiciel, animation, formation...)

La convention est établie pour une durée de deux années, correspondant à l'installation du réseau.

Le montant de la contribution est actuellement à l'étude.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix pour,

- valide la convention encadrant le fonctionnement du réseau des médiathèques du Pays de Landivisiau.
- autorise Madame le Maire à signer la convention.

## 3- Jurés d'assises 2022

Les noms d'Elodie LE CADRE domiciliée 5 rue des Bruyères et de Maëva COQUIL domiciliée à Kerpont sont tirés au sort parmi la liste d'électeurs de la Commune pour les jurés d'assises 2022 par Fabien CAM le plus jeune des élus.

## 4- Personnel communal : recrutement D2021-05-003

Madame le Maire indique aux membres du conseil que le recrutement pour le remplacement de Nicolas LEGRUEL est en cours. Quinze candidatures ont été reçues et 6 ont été retenues pour un entretien individuel pour le moment. Dans l'hypothèse du recrutement infructueux d'un fonctionnaire, Madame le Maire propose de délibérer sur la possibilité de recruter un agent contractuel au titre de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Après en avoir délibéré, à 14 voix pour, le conseil municipal décide d'adopter la proposition de Madame le Maire.

Madame le Maire informe également le conseil municipal de l'embauche d'une personne en contrat CDD dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité pour le mois de juin 2021.

#### **5- Photocopieur D2021-05-004**

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil l'acquisition d'un nouveau photocopieur depuis le mois de mars 2021. Elle propose de mettre en vente l'ancien photocopieur modèle MULTIFONCTION TASKALFA 2551 CI n° de série LHD4718863 acquis en 2015, pour un montant maximum de 500 €.

Après en avoir délibéré, à 14 voix pour, le conseil municipal autorise Madame le Maire à mettre en vente le photocopieur au tarif proposé.

#### **6- Questions diverses**

- Elections départementales et régionales : elles auront lieu les 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18h. Les bureaux de vote se situeront à la mairie. Les élus et membres du bureau présents devront être vaccinés ou présenter un test PCR, antigénique ou auto-test négatif pour éviter tout risque de cluster. Les mesures sanitaires et gestes barrières seront appliqués (plexiglass, gel, masques, désinfection des locaux...)
- Numérotation des lieux-dits : l'étude est toujours en cours de réflexion.
- Visite de Mme la Sous-Préfète le mardi 25 mai à partir de 9h30.

La prochaine réunion est fixée au 05/07 à 20h.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h20.

GUILLERM Elisabeth	EUZEN Mickaël	LOISEL Florence	THEPAUT Jean-Jacques	GUIVARCH Denis
GALLOUEDEC Patrice	MELLOUET Frédéric Absent excusé qui donne pouvoir à Patrice GALLOUEDEC	MOIGNE Christelle	RUEFF Laëtitia	ABILY Hélène  Absente excusée qui donne pouvoir à Elisabeth GUILLERM
LAVERGNE Anaïs  Absente excusée	MESSAGER Carole	CAM Fabien	LE GALL Michel	CORAND Marine